Port-Cros - Sentier des écrivains

Cœur terrestre - Hyères

Barrage de Port-Cros (©loane_grasset_PN_PortCros)

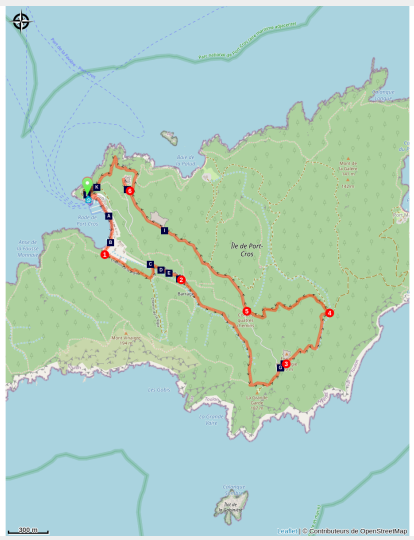

Une randonnée culturelle au cœur de la forêt méditerranéenne de l'île de Port-Cros, dans les pas de la Nouvelle Revue Française.

Partez explorer l'île de Port-Cros et ses merveilles naturelles, sur les pas des membres de la Nouvelle Revue Française, qui y ont vécu une vie de Robinson. Vous comprendrez comment la magie des paysages et de l'ambiance si particulière de l'île ont pu inspirer les plus grands esprits littéraires.

Infos pratiques

Pratique : Randonnée

Durée : 3 h

Longueur : 7.1 km

Dénivelé positif : 188 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Thèmes : Arts et culture, Cœur de parc, Faune terrestre, Flore terrestre, Forts

Itinéraire

Départ : Maison de Parc de Port-Cros
Arrivée : Maison de Parc de Port-Cros
Communes : 1. Hyères

Profil altimétrique

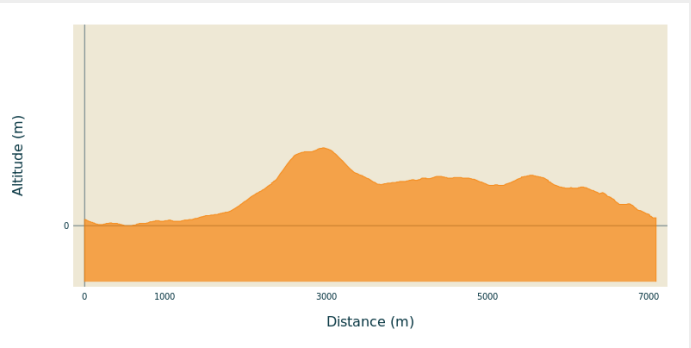

Altitude min 0 m Altitude max 139 m

A partir de la Maison de Parc, descendre les escaliers, longer le port et, à la première patte d’oie, s’engager à gauche pour rejoindre la Chapelle Saint-Tropez. La contourner, puis retrouver le chemin en contrebas et continuer sur le bord de mer. Traverser l’héliport du Manoir pour arriver au carrefour de la Statue Saint-Joseph.

1. Au carrefour, passer devant la statue Saint-Joseph, poursuivre à gauche sur le chemin descendant et continuer jusqu’au carrefour de la Maison aux Vaches. Prendre à gauche et suivre la direction du barrage.
2. Au barrage, continuer vers le Vallon de la Solitude. Rejoindre les Crêtes puis prendre à gauche jusqu'au Fortin de la Vigie.
3. Au fortin de la Vigie, quitter la route et descendre à droite par l’étroit sentier qui mène à la Sardinière.
4. A la Sardinière, prendre à gauche en direction du village et du Col des Quatre Chemins.
5. Au Col des Quatre Chemins, tourner à droite sur la route des forts. Passer devant le fort de l'Eminence, puis tourner à droite vers le fort de l'Estissac.
6. Au fort de l'Estissac, revenir sur ses pas au niveau de la route des forts. Prendre le premier chemin à gauche en direction du cimetière. Puis, suivre la direction du village. Passer par le fort du moulin.

Sur votre chemin...

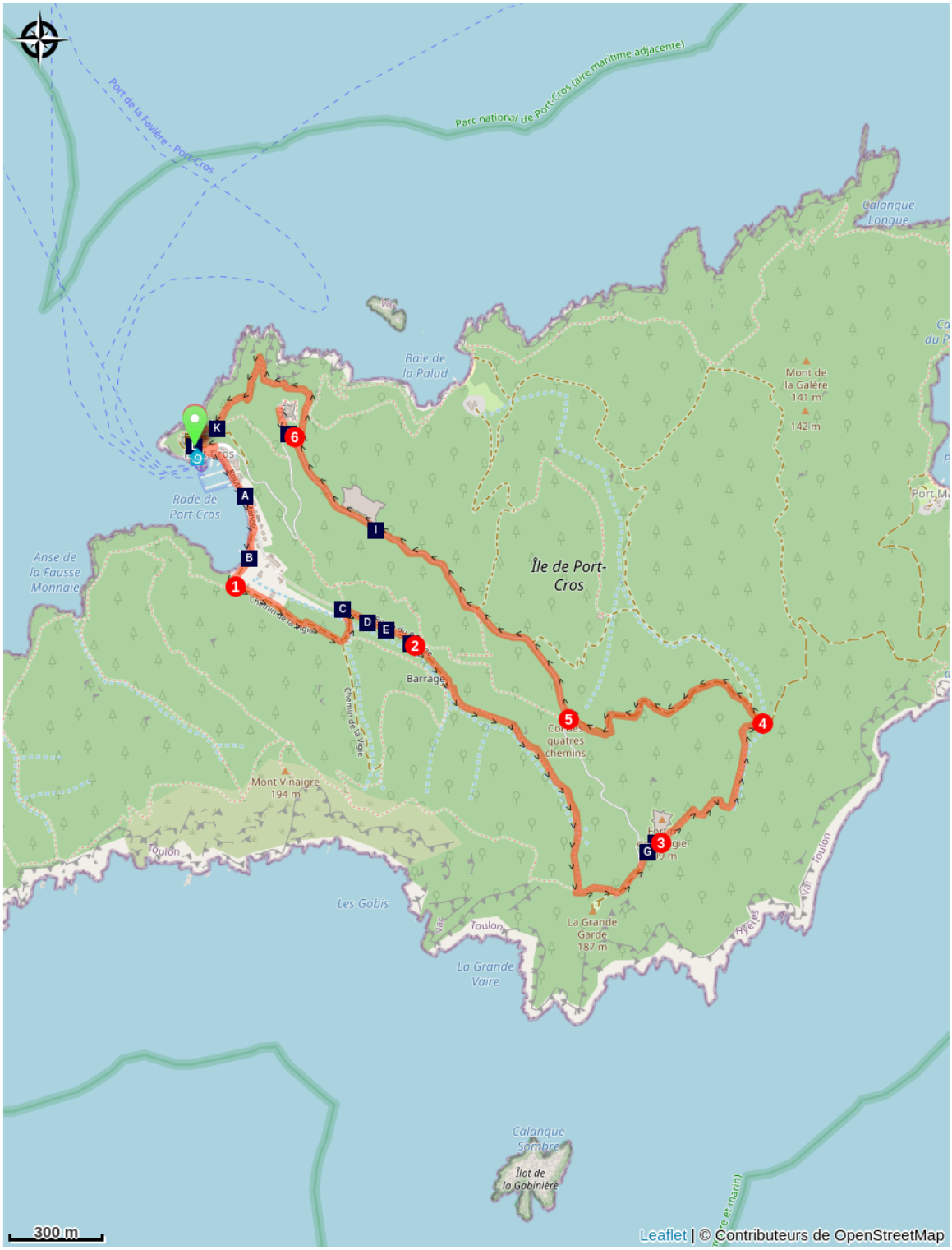

Marcel et Marceline Henry (A)
Le Manoir (B)
Tortue d'Hermann (C)
Guêpier d'Europe (D)
Scorpion noir à queue jaune (E)
Discoglosse sarde (F)
La Nouvelle Revue Française (G)
Fortin de la Vigie (H)
Fort de l'Eminence (I)
Fort de l'Estissac (J)
Le petit cimetière (K)
Fort du Moulin (L)

Toutes les infos pratiques

En coeur de Parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour : https://www.portcros-parcnational.fr/fr/le-parc-national-de-port-cros/se-renseigner-sur-les-reglementations

Risque incendie

De juin à septembre, l'accès aux massifs forestiers est réglementé. Pour connaître les conditions d'accès et préparer votre sortie, consultez la carte publiée quotidiennement par la Préfecture du Var sur www.risque-prevention-incendie.fr/var La cigarette est strictement interdite sur les îles, les plages et les sentiers. Tout contrevenant encoure une amende de 135 à 1500 €.

Recommandations

Un **ouvrage de découverte** "Port-Cros, le sentier des écrivains" est **en vente à la Maison de Parc**. *Il détaille cette balade et retrace le passé littéraire de l'île, lié à La Nouvelle Revue française.*

Le jour de votre départ sur l'île, veillez à vous informer sur le risque incendie mis à jour quotidiennement en période estivale sur le site de la préfecture (https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/).
En fonction des niveaux de risque incendie, les massifs forestiers peuvent être fermés au public.

Comment venir ?

Transports

Ligne de bus 67 (Hyères Centre - Tour Fondue)
Arrêt "Port la Gavine"
Pour consulter les horaires : https://www.reseaumistral.com

Accès routier

Accès uniquement par bateau.
Plus de détails dans la rubrique du site du parc : **"Venir dans le Parc national de Port-Cros"**

Parking conseillé

Parking Arromanche ; Parking du quai des pêcheurs ; Parking de l'hippodrome

Lieux de renseignement

Maison de Parc de Port-Cros
Promenade de la Rade, 83400 Hyères
accueil.pnpc@portcros-parcnational.fr
Tel : 04 94 01 40 70
http://www.portcros-parcnational.fr

Sur votre chemin...

Marcel et Marceline Henry (A)

C’est avec son amant, le poète Claude Balyne, que Marceline Henry arrive sur Port-Cros en 1919. Son mari, Marcel Henry la rejoint ensuite. Les deux époux tombent amoureux de l’île, en deviennent propriétaires et lui redonne vie ! L’hostellerie provençale ouvre ses portes mais la préoccupation majeure du couple reste la préservation de l’île. Des scientifiques réalisent alors les premiers inventaires naturalistes. En 1963, Marceline Henry fait classer l’île comme Parc national pour assurer un tourisme raisonné.

Crédit photo : PN de Port-Cros

Le Manoir (B)

Depuis le chemin, on aperçoit "au sein d'un hameau frémissant d'eucalyptus élancés" (Claude Balyne), le Manoir, ancienne résidence des propriétaires de l'île: le duc de Vicence, lemarqus Costa de Beauregard, les Henry...

Ce "délicieux petit édifice de caractère vaguement colonial" (André Malraux) fut transformé en hôtel en 1948 par le couple Henry.

Pour en savoir +

Crédit photo : © Christel GERARDIN - PNPC

Tortue d'Hermann (C)

Peu fréquente sur l’île, la prairie est son habitat privilégié ! Plusieurs facteurs comme l’urbanisation, les incendies et les ramassages en font une espèce très menacée lui conférant un statut de protection. Discrète, elle se nourrit et pond dans l’herbe. Elle fait partie des reptiles et utilise donc la température extérieure pour assurer sa thermorégulation. Elle passe alors l’hiver enfouie sous le tapis végétal tandis qu’en été, elle se plait à l’ombre des broussailles. La population port-crosienne est très réduite et son maintien sur l’île exige des opérations de renforcement.

Crédit photo : PN de Port-Cros

Guêpier d'Europe (D)

Au printemps, le chant flûté du guêpier d’Europe peut s’entendre. Oiseau migrateur très coloré, il chasse les insectes en vol (bourdons, guêpes, libellules). Il revient ensuite à son perchoir où il dépèce sa proie après avoir ôté le dard. Son vol est élégant et souple alternant planés et séries de rapides battements d'amplitude maximale. Nichant en colonie dans des talus de sable en creusant des terriers, les groupes de migrateurs volent souvent très haut et se signalent par leurs cris.

Crédit photo : Philippe Robert_PN de Port-Cros

Scorpion noir à queue jaune (E)

Sous les écorces et les pierres se cache le scorpion noir à queue jaune. Sortant la nuit, il chasse les petits invertébrés. Peu agressif, sa piqûre n’est pas plus douloureuse que celle d’une guêpe.

Crédit photo : Françoise Serre Collet

Discoglosse sarde (F)

Cet amphibien, insectivore aux allures de petite grenouille marbrée aux yeux dorés, est une espèce protégée. En effet, endémique et rare, il a une répartition très limitée et ne vit que dans certains lieux bien précis comme les îles d’Hyères (Levant et Port-Cros), la Corse ou encore la Sardaigne. Son habitat se situant près de points d’eau temporaires permet sa ponte au printemps puis le développement des têtards, qui se nourrissent d’algues et de détritus végétaux.

Crédit photo : Caroline Devevey_PN de Port-Cros

La Nouvelle Revue Française (G)

La Nouvelle Revue Française (NRF) est une revue de critique littéraire créée en 1908. Elle fut, pendant longtemps, le miroir de la vie intellectuelle française. Entre 1925 et 1940, la NRF est animée par Jean Paulhan, écrivain, éditeur et critique littéraire. Il met le pied à Port-Cros à l'automne 1925 et négocie avec les propriétaires de l'île Marcel et Marceline Henry pour louer le fort de la Vigie. Il écrit: « J’aime beaucoup l’île de Port-Cros. Cela doit se voir. Enfin le propriétaire m’a fait une offre merveilleuse : il me donne pour quinze ans, si je le veux, le plus beau fort de l’île et qui la domine toute, La Vigie. […] Ce serait bâtir à Port-Cros le fort de la NRF ». Ainsi, Port-Cros devient dans les années 1930 le lieu de séjour de nombreux écrivains comme Jules Supervielle, Henri Michaux, André Gide, Marcel Arland, André Gaillard... Ces intellectuels venaient passer des vacances studieuses et trouver le calme et l'inspiration. L'arrivée de la guerre en 1939 mettra fin à cette vie intellectuelle.

Fortin de la Vigie (H)

Construit en 1810 sous Napoléon, le Fort de la Vigie se situe à 199m sur l’un des points culminants de l’île de Port-Cros. Des quatre fortifications que compte l’île, elle est la seule qui soit encore en activité. Actuellement occupé par la Direction Générale de l’Armement, le fort a également accueillit les auteurs de la Nouvelle Revue Française. En effet, en 1925 Jean Paulhan, écrivain, éditeur et animateur de la NRF rencontre Marcel et Marceline Henry, propriétaires de l’île. L’occasion est trouvée alors que Jean Paulhan, de retour d’une excursion dans l’île, cherche à rapiécer son pantalon déchiré. C’est auprès de Marceline Henry qu’il trouve secours et noue avec elle une amitié durable. Les Henry céderont le Fort de la Vigie aux auteurs de la NRF qui l’occuperont jusqu’à la Seconde Guerre Mondiale. Propriété de la Marine Nationale, il est désormais fermé au public.

Crédit photo : © Muriel Gasquy - PnPC

Fort de l'Eminence (I)

Remarquable par ses dimensions et son architecture, le fort de l’Éminence complète le dispositif de défense de l’île, notamment de la rade de Port-Cros.
Les trois ouvrages, échelonnés en hauteur sur la même crête, forment un groupement tactique intentionnel, où le fort du Moulin tient lieu de batterie côtière et d’ouvrage de protection du port de Port-Cros, couvert par l’Estissac, lui-même dominé par l’Éminence, ouvrage de surveillance du système.
Les huit ouvertures de la façade Sud-Ouest, correspondent à huit casemates, dont l’une a été éventrée par un obus.
Elles donnent sur une cour centrale d’où partent de nombreux couloirs desservant les bastions.
Le fort actuel s’élève à l’emplacement d’un premier fortin - tour à construit sous Richelieu vers 1635-1640. Celui-ci fut détruit par les Anglais en 1793. La reconstruction d’un nouvel ouvrage de style Vauban ne débuta qu’en 1812, mais cessa à la chute de l’Empire en 1814, pour ne reprendre qu’en 1863 jusqu’en 1876. Il resta en service actif jusqu’en 1914. Les progrès de l’artillerie ont alors rendu inefficaces les lourdes masses de terre dont il était enrobé. L’ouvrage porte les stigmates des attaques allemandes et du bombardement naval allié d’août 1944, lors de la préparation du débarquement en Provence.

Crédit photo : Christel Gérardin_PN de Port-Cros

Fort de l'Estissac (J)

Situé sur la crête Nord principale de l’île, le fort de l'Estissac offre un magnifique panorama sur la rade d’Hyères.

Edifié sous Richelieu en 1635, les Anglais le détruisent en 1793 pendant la révolution Française. Le fort est reconstruit et agrandit en 1810 avec l’ajout d’un corps d’habitation. Il est finalement restauré et devient un lieu d’exposition après son affectation au Parc National de Port-Cros au 20ème siècle.

L'ouvrage est composé d'une tour à canons cylindriques à deux niveaux. La tour était à l'origine circulaire et présente une forme tronquée aujourd'hui. Le toit de la tour est construit en forme d'impluvium afin de récupérer l'eau de pluie qui était acheminée jusqu'à la citerne située en dessous.

Le nom du fort vient du premier commandant, le baron de l'Estissac.

Crédit photo : Lison Guilbaud_PN de Port-Cros

Le petit cimetière (K)

C’est dans ce cimetière marin que se situait la tombe de l’amour de Jean d’Agrève. L’on y trouve aussi celles de Robert et Christiane Buffet, ainsi que celles de Marcel et Marceline Henry, défenseurs de l’île et, à l’écart, celle du poète Claude Balyne.

Fort du Moulin (L)

Le fort du Moulin domine le port et occupe une position stratégique qui lui permet de veiller au danger venant de la mer.

Edifié sous François 1er en 1531, il est le plus ancien et le plus grand fort de l’île. Le fort est restauré puis remanié en 1634 à la demande de Richelieu qui souhaite réorganiser la défense des îles. Le fort connaîtra ensuite de nombreuses modifications, notamment après sa destruction par les Anglais en 1793.

Il est à l’origine d’œuvres littéraires comme *Jean d’Agrève* (E.M de Vogüé, 1897) et *La voie sans retour* (H. Bordeaux, 1902). Dans les années 1920, les écrivains Jules Supervielle, Henri Michaux et Saint-John Perse y résident régulièrement.

Seul monument de l'île à être classé "monument historique", il est dorénavant fermé au public.

Crédit photo : Jm.Prieur-PN-Port-Cros